

La section lilloise de la Ligue des Droits de l'Homme est indignée par la venue de Zemmour à Lille.

Les extrêmes droites diffusent des idées racistes et nationalistes qui font peser sur la démocratie un danger imminent. Elles défendent une vision du monde fondée sur une conception absolue des différences entre races, nations, ethnies, cultures. C'est la destruction de l'universalisme qui fonde le projet républicain et les combats de la LDH depuis l'Affaire Dreyfus.

Le refus de l'égalité des droits est au cœur de l'idéologie de Zemmour. Les étrangers, les musulmans, les juifs, les mouvements de défense des minorités, les féministes, les écologistes, maintenant les personnes en situation de handicap et d'autres demain sont désignés coupables de ne pas être dans le moule d'une France uniforme fantasmée par Zemmour.

Ce nationalisme ethnique et islamophobe menace les fondements de notre État de droit.

Mais nous sommes tout aussi indignés par la complicité de certains politiques, du gouvernement et des médias dans la diffusion de ses idées.

Nous sommes scandalisés par les projets ou petites phrases qui proposent un tri entre les « bons citoyens » et ceux qui seraient « indignes » ou « rebelles ». C'est ainsi que s'ouvrent des brèches dans lesquelles s'engouffre les extrêmes droites, qui se nourrissent de la relativisation des droits fondamentaux.

Scandalisés quand Péresse, reprenant le « Kärcher » de Sarkozy, assène que les coupables de crimes ou de délits dans certaines zones seraient à « priver de leur citoyenneté »

Scandalisés par les multiples attaques contre la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Scandalisés plus encore quand ces propos émanent du Président garant de la constitution.

- 2007, création d'un ministère de l'identité nationale par Sarkozy,
- 2015, déchéance de nationalité proposée par Hollande,
- Et aujourd'hui Macron affirme que "Les devoirs valent avant les droits" ou qu'une personne non vaccinée « n'est plus un citoyen ».

L'article 6 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen pose que la loi doit être la même pour tous, tous les citoyens étant égaux à ses yeux. Ce texte unit humanité et citoyenneté, signifiant leur complémentarité essentielle. De même que les droits attachés au simple fait d'être humain ne sont pas conditionnés à des devoirs, il n'y a pas de condition préalable à l'exercice de la citoyenneté.

Ces propos et propositions distillent une vision de la société et de la citoyenneté fondée sur la même division haineuse que celle de Zemmour.

Ils remettent en cause le principe d'égalité civile et pénale qui est au cœur du projet républicain depuis 1789.

C'est pourquoi au-delà de la dénonciation de Zemmour, nous rappelons au gouvernement qu'il ne peut se rendre coupable de la diffusion de ces idées.

L'aspiration autoritaire du pouvoir, l'idée d'un État promoteur d'un ordre moral, doivent être systématiquement combattues. Nous sommes scandalisés mais mobilisés !